



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

» Téléchargez ce numéro

édito



**Yvonik
RAMIS**

Président
de l'ADGCF



« Avec responsabilité et enthousiasme »

C'est un immense honneur que m'a fait le Conseil d'administration de l'ADGCF en me portant à la présidence de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France le 30 novembre dernier. Soyez-en sûr : je mesure l'ampleur de la tâche et donc de la responsabilité qui m'a été confiée. A ce titre, je tiens tout particulièrement à saluer mon prédécesseur, Pascal Fortoul : sous son égide, l'ADGCF est devenue une association de managers territoriaux reconnue pour son expertise, son esprit novateur mais aussi sa convivialité. Surtout, elle a trouvé son style, une manière de fédérer et de porter la vision managériale et territoriale spécifique des directeurs généraux des communautés et métropoles.

Nous allons, avec les membres du Conseil d'Administration et du Bureau exécutif, tenter d'être digne de cet héritage. Ce ne sera pas facile. Mais en tant qu'ancien sportif, j'aime les défis !

Une feuille de route tracée

Vous le savez, en ces instants décisifs de début du nouveau mandat local, notre feuille de route est prête, validée par l'ensemble de nos membres à l'occasion du processus d'élaboration de notre projet associatif 2020-2023 lancé au printemps dernier. En quelques mots, notre ambition est tout d'abord d'intensifier le réseau professionnel ADGCF via le déploiement de nouveaux espaces d'interaction (mise à l'agenda des premières Universités d'hiver et programmation plus assidue de rencontres en région) et de solidarité entre « pairs » (coaching, bourse aux missions). Ensuite, l'installation d'un Conseil scientifique conjuguée au lancement de trois ateliers itinérants, destinés à sillonner nos territoires et voués à l'analyse prospective des transitions écologique et numérique ainsi qu'aux enjeux de l'évolution de la chaîne de production du service public, contribueront à donner corps à l'autre vocation de l'ADGCF, celle de laboratoire d'idées et d'actions. Sur un plan plus « institutionnel » enfin, c'est notamment à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de communication que nous allons nous atteler : la reconnaissance dont jouit aujourd'hui l'Association exige de trouver les relais médiatiques adéquats, susceptibles de mieux porter notre message et de valoriser nos visions et savoir-faire.

Des instances nationales sur le pont

Autrement dit, pas de pause : le Bureau national et le Conseil d'administration se sont d'ores et déjà réunis en « visio » (respectivement les 11 & 14 décembre) afin de préciser les conditions et le calendrier de mise œuvre des principaux axes de notre projet associatif. Bien sûr, *en sus* de ces lignes de force, l'ADGCF continuera à muscler son offre de services afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses adhérents : colloques nationaux, rencontres avec les représentants des administrations centrales et les leaders d'opinion, production et diffusion d'ouvrages, d'études et de notes... De surcroît, je n'oublie pas que l'ADGCF, à l'aune de sa mission d'aiguillon technique de l'intercommunalité, devra aussi être à la hauteur des enjeux post confinement auxquels nos membres vont être confrontés, au tout premier rang desquels, la territorialisation du Plan de relance économique. C'est aussi, dans un registre plus législatif, au contenu de la future loi « 4 D » qu'il nous faudra être attentifs et vigilants. Récemment auditionnée par la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, l'ADGCF a rappelé qu'il était vital que les administrations centrales reconnaissent la diversité de nos territoires et admettent enfin le fait que l'uniformisation ne marche pas. Il est là l'enjeu prioritaire de ce projet de loi : sortir du corset jacobin et établir enfin les fondements d'une véritable dynamique de différenciation territoriale.

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s, vous le constatez, le programme que vous propose le nouveau Bureau de l'Association est pour le moins « ambitieux » : je vous propose de nous y engager collectivement avec responsabilité et enthousiasme !

En attendant, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches,

Yvonic RAMIS
Président de l'ADGCF

VIE DE L'ASSOCIATION

Retour sur l'Assemblée Générale de l'ADGCF du 30 novembre 2020

C'est le 30 novembre 2020, en mode « visio », que l'ADGCF a organisé son Assemblée Générale ordinaire. Un moment particulièrement fort et symbolique pour l'Association dans la mesure où **Pascal Fortoul**, président de l'Association depuis 2008, a passé le relai à **Yvonic Ramis**, DGS de la communauté d'agglomération de Vichy (DGS au 1er janvier prochain de la ville et de la communauté d'agglomération de Moulins) et à un tout nouveau Bureau national, strictement paritaire, à l'instar du Conseil d'administration de l'Association. Ce fut également l'occasion de dresser le bilan du dernier mandat, de valoriser les succès de l'Association, de débattre des difficultés rencontrées mais aussi de mettre en exergue la feuille de route associative pour la période 2021-2023.

[Retrouvez l'intégralité de l'AGO 2020 de l'ADGCF](#)

Retrouvez le projet associatif de l'ADGCF dans sa version finale

Au printemps dernier, l'ADGCF menait auprès de son millier d'adhérents une enquête quantitative destinée à recueillir leur point de vue sur les missions que réalise au quotidien l'Association, à préciser son positionnement institutionnel et à évaluer sa visibilité mais aussi à envisager l'opportunité de faire évoluer son offre de services ainsi que les modalités de sa gouvernance et de

ses ressources. C'est à partir des 400 réponses recensées que l'ADGCF a élaboré son projet associatif autour de neuf axes validés en Assemblée Générale le 30 septembre 2020.

Nous avons le plaisir de vous le transmettre dans sa version finale, c'est-à-dire maqueté et complété par des annexes mettant en lumière les membres du Bureau et, plus largement, du Conseil d'administration de l'Association

[Télécharger le document](#)

Adhésions 2021 en ligne : rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Votre adhésion est un acte essentiel pour maintenir le dynamisme du réseau ADGCF : c'est bien votre mobilisation qui permet à l'association d'être reconnue comme un gisement d'expériences au service des cadres dirigeants des communautés et métropoles et un centre d'expertise par les cabinets ministériels et les administrations centrales. Nous comptons sur vous !

[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

Sébastien Martin, président du Grand Chalons, élu à la tête de l'AdCF



Association « jumelle » de l'ADGCF, l'AdCF a procédé au renouvellement de ses instances nationales le 5 novembre dernier. C'est **Sébastien Martin**, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalons qui a été élu président. L'ADGCF lui a présenté ses plus vives félicitations. De la construction d'une position régionale du mouvement intercommunal à l'enjeu de la territorialisation du Plan de relance en passant le pilotage commun d'études et de séminaires, les occasions de collaboration entre les deux associations sont multiples et sont amenées à s'intensifier au cours de l'année 2021.

[Retrouver la composition du nouveau Conseil d'administration de l'AdCF](#)

[Consulter le courrier adressé par le président de l'ADGCF au président de l'AdCF](#)

La parité c'est pour demain ?

Retour sur le webinaire de l'ADGCF organisé le 27 novembre 2020

La Parité
c'est pour demain ?

Merci à tou.te.s les participant.e.s à notre colloque en ligne « La parité, c'est pour demain ? » qui a rassemblé plus de 200 personnes le 27 novembre dernier.



Comment atteindre la parité professionnelle avant la fin de mandat ? Quels sont les leviers d'action ? Comment promouvoir l'égalité à travers les politiques publiques ?

[Retrouvez ici l'intégralité des 2 tables rondes de la matinée](#)

Assistance pénale - Prévention des conflits d'intérêts

L'ADGCF met à la disposition de tous ses adhérents un service d'écoute et de conseils sur l'ensemble des problématiques et questions que les dirigeants territoriaux peuvent se poser en matière d'assistance pénale et particulièrement de prévention des risques de conflits d'intérêt.

Les sujets/questions sont traités par Me Levent Saban personnellement, avocat au Barreau de Saint-Etienne (associé de la SELARL Cabinet Ph. Petit et associés), titulaire d'un DEA de Droit pénal et Sciences criminelles, et spécialisé dans le conseil et la défense pénale des agents publics et des élus depuis 20 ans.

La confidentialité des échanges est garantie puisque seul Me SABAN, aura connaissance des questions posées sur le site adgcf.fr.

Pouvoir réglementaire et projet de loi « 4 » : l'ADGCF auditionnée par la délégation aux collectivités territoriales et

à la décentralisation de l'Assemblée nationale



Le 19 novembre 2020, une délégation de l'ADGCF, composée d'**Yvonic Ramis**, DGS de la communauté d'agglomération de Vichy et de **Pierrick Raude**, DGS de la communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, a été auditionnée par la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale sur la problématique du pouvoir réglementaire et du projet de loi « 4 D ».

L'occasion, pour l'ADGCF, d'appeler à une véritable dévolution du pouvoir réglementaire et à davantage de liberté normative en matière d'urbanisme, de logement, de patrimoine, d'environnement, d'organisation des institutions locales... Susceptible d'être exercé à l'échelle des régions, voire des départements mais aussi des grandes agglomérations, c'est-à-dire des échelons dotés de ressources suffisantes pour déployer des politiques territoriales structurantes, ce pouvoir normatif pourrait également faire l'objet d'appels à responsabilité des collectivités plus « modestes » auprès du représentant local de l'Etat. Enfin, cette audition a également été l'occasion pour l'ADGCF de plaider, dans la perspective de la future loi « 4 D », pour de véritables avancées en matière de différenciation territoriale.

Contact : david.lebras@adgcf.fr

Plan de relance : l'ADGCF ouvre un espace de dialogue avec le Service d'information du Gouvernement



Quel est le niveau de lisibilité du Plan de relance économique aux yeux des directeurs généraux d'intercommunalité ? Que faut-il faire pour améliorer la communication du Gouvernement sur le sujet ? Comment s'organise, en local, la coopération avec les préfetures ?

C'est autour de ces problématiques qu'Yvonic Ramis a été auditionné, le 10 décembre 2020, par le Service d'information du Gouvernement placé sous l'autorité du Premier ministre. L'opportunité, pour le nouveau président de l'ADGCF d'évoquer le foisonnement, voire le maquis des dispositifs relevant du Plan de relance et, de fait, de rappeler combien la communication était un enjeu essentiel et de souligner, à cet égard, les « progrès » faits en la matière par les autorités centrales au cours de ces dernières semaines. L'occasion aussi de s'interroger sur la capacité des services préfectoraux, notamment départementaux, à assurer la coordination et la transparence de l'information entre les différents acteurs mobilisés.

In fine, et afin de jauger de l'imprégnation des mesures de Plan de relance auprès des intercommunalités, Yvonic Ramis a proposé qu'un va-et-vient régulier d'informations puisse être instauré entre le SIG et l'ADGCF ; les principes : faire de l'Association un relai de communication auprès de ses adhérents, mais aussi et surtout faire des cadres communautaires et métropolitains les « capteurs » locaux de la territorialisation du Plan, en facilitant, via des enquêtes flash, la remontée des données émanant du « terrain ».

Contact : david.lebras@adgcf.fr

PORTRAIT

Interview de Philippe Allain, DGS de Cap Atlantique (15 communes – 73 600 habitants sur 2 départements et 2 régions)

[Lire la suite...](#)



PARTENAIRES À LA UNE

Spallian

Bienvenue à SPALLIAN qui accompagne les collectivités territoriales dans la protection, la valorisation et l'utilisation intelligente de leurs bases de données.

[Lire la suite...](#)



Ecofinance

Rencontre avec Paul Antoine-Dominique et Eric Tripodi pour évoquer les 10 ans de partenariat du groupe Écofinance avec notre association.

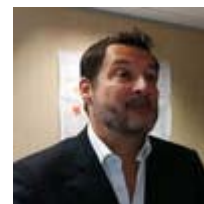
[Lire la suite...](#)



Safari RH

Nicolas Vorobieff nous présente Safari RH, la première agence conseil en communication RH auprès des acteurs publics et partenaire historique de notre association

[Lire la suite...](#)



PUBLICATIONS

Guide des DG d'intercommunalités : retrouvez les 40 fiches techniques produites à ce jour !

C'est avec la volonté de mieux accompagner ses membres dans les premiers mois de cette nouvelle mandature locale que l'ADGCF a élaboré, avec ses partenaires, le « guide des DG d'intercommunalités ». Lancer une démarche de projet de territoire, réaliser un audit de début de mandat, fiabiliser ses ressources, recenser son patrimoine, définir sa stratégie smart city, aider les élus à déterminer le type d'équipement structurant dont le territoire a besoin... Organisée autour de trois thématiques -méthodologie, dynamiques territoriales et management des ressources humaines, cette bibliothèque digitale évolutive a vocation à soutenir les directeurs généraux des communautés et métropoles dans le management quotidien de leur administration.



[Consulter le guide des DG d'intercommunalités](#)

ESPACE PARTENAIRES

Caisse des dépôts / Banque des Territoires

- La BDT publie un document synthétisant les 4 mesures du Plan de relance des commerces de proximité : [télécharger le document](#)
- La BDT présente une initiative destinée à faciliter l'identification des aides d'urgence disponibles pour les structures de l'ESS : [télécharger le communiqué de presse](#)
- Les articles de Localtis / BDT :

- [L'absentéisme dans les collectivités stable en 2019](#)
- [Les élections à la CNRACL se préparent avec la participation des employeurs locaux](#)
- [Le Sénat vote la suspension du jour de carence](#)
- [Réforme des CAP : nouveaux réglages](#)
- [Forfait mobilités durables : au tour des fonctions publiques territoriale et hospitalière](#)



Sofaxis a publié l'édition 2020 de son Panorama « Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales ». Cette étude propose notamment cette année :

- Une évolution des indicateurs d'absence au travail pour raison de santé tout au long du dernier mandat des maires (2014-2020)
- Les premières tendances de fond liées aux conséquences de la crise sanitaire actuelle (Covid19)
- Les données pour 2019 des absences pour raison de santé
- Une étude prospective sur l'évolution des effectifs de la population territoriale

[Télécharger le document](#)

Retrouvez toute l'actualité de l'Association sur notre site internet www.adgcf.fr

La lettre d'information de l'ADGCF - [Vous désabonner](#)